

CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLIGIBLE LE 27 JUIN 2009

1. Philippe DELÉGLISE (peintre-graveur, Genève)
2. Christophe DELESTANG (plasticien, Saint-Étienne)
3. Michel DORBON (éditeur jazz, Paris)
4. Yves GONDRAN (ancien directeur Région Rhône-Alpes, Lyon)
5. Paul HICKIN (graveur, scénographe, Privas)
6. Frédéric KHODJA (peintre, Chalon-sur-Saône)
7. **Madeleine LAMBERT (peintre, Lyon) ***
8. Geneviève LAPLANCHE (plasticienne, Genève)
9. Claude LEBRUN (libraire, Lyon)
10. Georges-Henri MORIN (écrivain, Lyon)
11. **René MÜNCH (peintre, photographe, Lyon) ***
12. Odile NGUYEN (professeur de philosophie, Lyon)
13. Gwilherm PERTHUIS (historien de l'art, Lyon)
14. Christian PETR (écrivain, Avignon)
15. Marco POLO (enseignant, Lyon)
16. Ludovic ROGUET (éditeur, Lyon)
17. Pietro SARTO (peintre, graveur, Saint-Prex)
18. **Max SCHOENDORFF (peintre, graveur, Lyon) ***
19. Christine VAISSE (dir. Mission locale, Lyon)
20. Patrice VERMEILLE (peintre-graveur, Montpellier)
21. **Jean-Claude VINCENT (peintre, Lyon) ***
22. André VUCHER (administrateur théâtre, Plan d'Orgon)

* membre fondateur

Aucune autre candidature

Un représentant de la Ville de Villeurbanne, un représentant du Conseil régional et un représentant de la DRAC Rhône-Alpes assistent de droit au Conseil d'administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des membres de l'URDLA à jour de cotisation ou acquittant à ce jour 2008–2009

Samedi 27 juin 2009

Bulletin de vote pour le renouvellement statutaire
des membres du Conseil d'administration de l'association

MEMBRES DONT LE MANDAT EST ACHEVÉ :

1. Jean Bonnard †
2. Bernard Drevon
3. Patrick Giraudo
4. Rémy Jacquier
5. Gérard Joblot

MEMBRES DONT LE MANDAT DOIT ÊTRE RENOUELÉ :

1. Philippe Deléglise
2. Michel Dorbon
3. Georges-Henri Morin
4. Christian Petr
5. André Vucher

MEMBRES NOUVEAUX :

1. Frédéric Khodja
2. Odile Nguyen
3. Gwilherm Perthuis
4. Ludovic Roguet
5. Patrice Vermeille

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
2009**

Je soussigné.....

donne, par la présente procuration, pouvoir à

M.....

de me représenter et de voter en mes lieu et place, lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'URDLA du 27 juin 2009.

J'autorise le président de l'Association à donner à une autre personne le présent pouvoir si celle désignée ci-dessus dépassait déjà le nombre de dix pouvoirs.

Pour être valable, cette procuration doit parvenir à l'URDLA avant le 4 juin 2009.

Bon pour pouvoir
(date et signature)

Centre international estampe & livre

207, rue Francis-de-Pressensé - 69608 Villeurbanne cedex
tél. 04 72 65 33 34 - fax 04 78 03 95 57

**CONVOCAION EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SAMEDI 27 JUIN 2009 À 10 HEURES

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport d'activité (passé, présent, futur)
- Approbation des comptes 2008
- Élection du C. A. - vote
- Questions - réponses

À l'issue de la réunion, le nouveau C. A. procédera à l'élection du bureau.

Pour faciliter l'organisation faites-nous savoir si **OUI** ou **NON** vous serez présent.

ATTENTION

Accès sur présentation de la carte de membre 2008-2009 ou acquittement sur place de la cotisation 2009-2010.